



# INFORMATIONS MUNICIPALES # 17

Novembre 2015

## Saulon-la-Chapelle

### Zoom sur... Le recensement de la population 2016

#### C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

#### C'est simple

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

#### C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**Mme Françoise MONIN et M. Sébastien JOUVENEAU sont retenus en tant qu'agents recenseurs dans le cadre du recensement de la population qui se déroulera sur la commune du 21 janvier au 20 février 2016.**



### Le mot du Maire



Comme nous l'avons tous en tête, les dernières semaines ont été marquées par les tragiques événements qui ont frappé notre pays. Je m'associerai simplement aux mots prononcés par deux personnalités, d'une part de P. Kanner, ministre de la Jeunesse et des Sports :

*« Vendredi 13 novembre, notre pays a connu deux heures de carnage, de barbarie, de massacre, d'horreur pour ce qu'il faut bien appeler un acte de guerre commis contre la France : des victimes et des familles auxquelles nous pensons avant tout. Paris et la France ont été hébétées, sidérées, bouleversées. Aujourd'hui, Paris et la France sont dans la peine et la compassion.*

*Mais demain, Paris et la France seront dans l'action pour une lutte impitoyable contre ceux dont l'idéologie obscurantiste et mortifère se veut castratrice des modes de vie que nous aimons : se retrouver, échanger, débattre, plaisanter, voir un spectacle et donc simplement vivre, vivre avec nos différences mais vivre et imaginer ensemble. Alors oui, une société comme celle-là, ouverte et confiante est une société plus vulnérable aux ennemis de nos libertés. Ceux-là ont voulu tuer, tuer la France de la diversité, de la jeunesse, de la tolérance, de la liberté de pensée, de la laïcité. Ils ont aussi voulu terroriser notre communauté nationale. »*

D'autres paroles fortes ont été prononcées par le footballeur L. Diarra, endeuillé personnellement : *« Dans ce climat de terreur, il est important pour nous tous, qui sommes représentants de notre pays et de sa diversité, de prendre la parole et de rester unis face à une horreur qui n'a ni couleur, ni religion. Défendons ensemble l'amour, le respect et la paix. Merci à tous pour vos témoignages et vos messages, prenez soin de vous et des vôtres, et que nos victimes reposent en paix. »*

La meilleure réponse ne sera jamais dictée par la peur et la haine, mais par les valeurs qui sont les nôtres, dont nous sommes fiers et auxquelles nous saurons être fidèles !

Pascal BORTOT  
Maire de Saulon-la-Chapelle  
Vice Président de la communauté de communes  
du Sud Dionnais

### SOMMAIRE...

Délibération du Conseil municipal du 16 novembre 2015	P. 2 & P. 3
En bref...	P. 3
Sécurité routière	P. 4
Agenda, Informations pratiques	P. 4

# Réunion du Conseil Municipal du 16 novembre 2015

NB : LES COMPTES RENDUS SONT AFFICHÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS PUBLICS  
ET SUR LE SITE INTERNET WWW.SAULON.FR

**Afin de rendre hommage aux victimes et blessés des attentats du 13 novembre, le Conseil municipal, sur invitation de son maire, a observé une minute de silence en début de séance .**

## **1. CHOIX D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'EXPLOITATION REGIE DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD DIJONNAIS**

La candidature de P. BORTOT est acceptée à l'unanimité.

## **2. ACCES GARE – DESIGNATION DE LA COMMUNE COMME MAITRE D'OUVRAGE**

Considérant que l'aménagement de la gare de Saulon-la-Chapelle représente un intérêt manifeste pour de nombreux habitants du territoire communautaire utilisant ce mode de transport, il est proposé de réaliser, dans un premier temps, une étude afin de déterminer les possibilités techniques et financières de cet aménagement qui concerne les accès routier et piéton, le parking et les éclairages.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de prendre la maîtrise d'ouvrage du projet et de solliciter toute aide éventuelle et subventions auprès d'autres organismes.

G. GADESKI explique que le découpage parcellaire de la gare est complexe. Une partie du chemin d'accès routier à la gare (délaisé de la RD 31) est situé sur la commune de Bretenière mais qu'il convient à la commune de Saulon-la-Chapelle de l'entretenir ; une autre partie est sur le cadastre de Bretenière mais appartient à Saulon-la-Chapelle, enfin le parking face à la gare est sur le cadastre et appartient à Saulon-la-Chapelle.

## **3. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016**

Mme Françoise MONIN et M. Sébastien JOUVENCEAU sont retenus en tant qu'agents recenseurs dans le cadre du recensement de la population qui se déroulera sur la commune du 21 janvier au 20 février 2016.

## **4. RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC**

Il a été décidé de compléter les illuminations de Noël pour les fêtes de fin d'année ; il est nécessaire d'installer de nouvelles prises sur les poteaux d'éclairage public. Le montant total des travaux s'élève à 3 443,44 € et la contribution de la commune est évaluée à 2 633,49 €.

## **5. TARIFS DU REPAS DU 31 DECEMBRE 2015**

Ils sont ainsi fixés : repas adulte : 55 €, repas enfants : 19 €

**6. CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN** de 9, 50 m<sup>2</sup> à l'euro symbolique à M et Mme Bon suite à une anomalie cadastrale.

Décaler le numérotation suivante.

## **7. PROJET DE REFORME INTERCOMMUNALE**

Le Conseil Municipal approuve à 10 voix pour et 5 voix contre la proposition de M. le Préfet de Côte d'Or visant à la fusion des trois communautés de communes de Gevrey-Chambertin, du Sud Dijonnais et du Pays de Nuits-Saint-Georges.

## **8. POINT ASSOCIATIONS**

Cérémonie des trophées des associations La cérémonie des trophées des associations a eu lieu vendredi 13 novembre à laquelle environ 150 personnes ont participé.

F. COUPECHOUX précise que les personnes présentes étaient satisfaites que l'on reconnaisse le travail fourni par tous ces bénévoles.

Autres points sur les associations

Le nouveau président du BMX se prénomme Christophe BINET

Le Téléthon 2015 se déroulera les 4, 5 et 6 décembre.

## **9. POINT TRAVAUX**

G. GADESKI rappelle les travaux en cours :

- réfection de la nouvelle bibliothèque (pose du sol stratifié et installation des radiateurs)

- résorption des fils nus de l'éclairage public
- dépannage de différents points lumineux sur l'éclairage public
- installation des radars pédagogiques rue du Moulin et avenue de la Gare.
- nettoyage des avaloirs rue de la Fontaine, impasse du Milleraie, rue du Foyer, impasse des Lauriers... Environ 55 avaloirs nettoyés sur 220. La totalité de ce nettoyage sera étalé sur 4 ans, avec ensuite une rotation annuelle de façon à ce que les avaloirs soient nettoyés tous les 4 ans.
- installation de l'abribus.
- déconstruction de l'ancien vestiaire foot envisagée pour début 2016
- un contact sera établi avec les personnes qui ont entreposé du bois ou autres matériaux à l'ancienne décharge afin que ces dépôts soient enlevés au plus vite.

## En bref...

### De nouvelles tenues pour nos agents

Décidée par les élus, la dotation des employés communaux en tenues de travail et de sécurité est effective depuis quelques jours. Nos deux agents ont ainsi reçu de nouveaux vêtements et des chaussures normalisées. Ces équipements fluorescents leur permettent d'être mieux vus et de travailler en sécurité, notamment lors des travaux en bord de route. L'équipement est complété par des masques, lunettes, casques et genouillères de protection.



### Kiné/ostéo

L'agrandissement du cabinet de kinésithérapie/Ostéopathie a permis d'accueillir 2 nouveaux praticiens : M. CHAMPEAUX Kevin, Masseur-Kinésithérapeute et M. RATEAU Eddy, ostéopathe, qui ont rejoint le cabinet de M. et Mme HAUSSELLE.

RDV kinésithérapie : au 03 80 39 83 30

RDV ostéopathie : 09 70 77 29 65

### Nouveau bureau du Foyer Rural

Présidente : Claudine BEUDET

Vice président : Claude LORY

Trésorière : Isabelle CHATELET

Trésorière adjointe : Corinne GUILLET

Secrétaire : Dominique COQUELET

Membres élus : Lucien GRESSET, Damien ROZEROT.

4 nouveaux membres cooptés : Mylène CAUTAIN, Nicole LACROUTE, Monique LORY et Véronique MINOT.



### Enquête déplacements

Le Grand Dijon organise une enquête déplacements de décembre 2015 à mars 2016. **Certains habitants de notre commune seront sollicités pour cette enquête.** L'objectif d'une enquête déplacements est de connaître de manière approfondie les pratiques de déplacement des habitants pour mesurer les évolutions des comportements et mieux organiser la mobilité sur notre territoire (circulation routière, modes actifs, stationnement, transports collectifs...).



## Les radars pédagogiques nomades

A la demande de riverains et d'élus exprimant un sentiment d'insécurité routière, mais aussi parce-qu'il y a nécessité du partage de l'espace par tous les usagers, deux radars pédagogiques nomades à énergie solaire et quatre mâts de support ont été installés récemment, et sont encore en cours de réglage (rue du Moulin et avenue de la Gare).

### Les objectifs des radars pédagogiques sont multiples :

- établir le lien entre la réglementation et le comportement individuel,
- faire respecter les limitations de vitesse sur des zones à enjeux de sécurité routière,
- aider à combattre la baisse de vigilance au volant grâce à une stimulation visuelle.

Le radar pédagogique n'a pas de vocation de sanction de l'utilisateur qui ne respecterait pas la règle, mais leur installation sera suivie de campagnes de contrôles des forces de l'ordre.

En entrant dans le village, nous invitons les automobilistes à ralentir et respecter les limitations de vitesse pour la sécurité des petits et des grands.

### La réduction des vitesses permet à la fois :

- une plus grande sécurité routière (*savez-vous que passer de 50 à 30 km/h multiplie par 9 les chances de survie des piétons et cyclistes lors d'un accident ?*),
- une réduction des nuisances sonores (bruit diminué de moitié) et de la pollution de l'air,
- une diminution de la consommation de carburant,
- une amélioration de la convivialité des espaces publics et du bien être des usagers,

Saulonnaises, Saulonnais, soyons exemplaires et montrons la voie aux autres conducteurs !



## ...AGENDA

**Théâtre (Téléthon)** - Vendredi 4 décembre 20:30 - Salle des fêtes

**Découvrir Saulon Rando pedestre (Téléthon)** - Samedi 5 décembre 09:30 - Départ parking salle des fêtes

**Baptêmes moto (Téléthon)** - Samedi 5 décembre 14:00 - 17:00 - Départ parking salle des fêtes

**Animations musicales (Téléthon)** - Samedi 5 décembre 14:30 - 17:00 - Parking salle des fêtes

**Rando cycliste (Téléthon)** - Dimanche 6 décembre 09:00 - Départ salle des fêtes

**Match de foot Saulon/St Apollinaire** - Dimanche 6 décembre 15:00 - 17:00 - Zone de loisirs

**Concert chorale « L'écho du Chanbertin » (Téléthon)** - Dimanche 6 décembre 15:30 - Salle des fêtes

**Les consultations d'avocats** - Samedi 12 décembre 10:00 - 12:00 - Mairie

**Permanence élus** - Samedi 12 décembre 10:00 - 12:00 Mairie

**Conseil municipal** - Lundi 14 décembre - 19:00 - Mairie

**Noël des écoles** - Dimanche 20 décembre 16:00 - 18:00 - Salle des fêtes

## ...INFORMATIONS PRATIQUES

### Secrétariat de mairie

8 rue du Foyer 21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public

Mardi et jeudi : 14h00 – 19h

Mercredi : 9h – 12h

Vendredi : 14h00 – 17h

Tél : 03 80 79 14 30 / Fax : 03 80 79 14 31

accueil.mairie@saulon.fr

www.saulon.fr



### Communauté de Communes du Sud Dijonnais

6 Rue du Foyer 21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public

Lundi au vendredi de 8h30 - 12h

Tél : 03 80 79 10 94 / Fax : 03 80 79 10 90

accueil@ccsd.fr

www.ccsud-dijonnais.fr



### Brigade de gendarmerie de Gevrey-Chambertin

03 80 51 80 76

### Police nationale 17 / Pompiers 18 / Samu 15

### Horaires d'ouverture de la déchetterie

du 2 novembre au 31 mars

lundi/mercredi/vendredi : 14h - 17h

samedi : 9h - 12h et 14h - 17h